

Section financière

- 6 Rapport de gestion
- 37 Rapport de la direction
- 37 Rapport des vérificateurs
- 38 États consolidés
- 42 Notes complémentaires

Autre renseignements

- 60 Responsabilité sociale
- 64 Répertoire de la haute direction
- IBC Renseignements à l'intention des actionnaires

rapport de gestion

Au 6 mars 2008

Le rapport qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») pour les exercices visés, ainsi que sur certains facteurs qui, de l'avis de la Société, pourraient influencer sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats d'exploitation prospectifs. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers vérifiés consolidés de la Société et les notes complémentaires pour l'exercice de 52 semaines terminé le 29 décembre 2007 (les « états financiers consolidés »). L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre.

Information et déclarations prospectives

Le présent rapport sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la Société comprend des informations et des déclarations prospectives qui constituent des « informations prospectives » (en vertu de la loi canadienne sur les valeurs mobilières) qui peuvent être importantes à l'égard, notamment, des opinions, des projets, des objectifs, des stratégies, des estimations, des intentions et des attentes de la Société, y compris des informations qui ont trait à ses résultats d'exploitation et financiers, à ses dépenses en immobilisations, à sa politique en matière de dividendes et à sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies d'exploitation, d'investissement et de financement. Les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes reposent sur certaines hypothèses posées par la direction, dont quelques-unes figurent dans les présentes. Des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus sur lesquels la Société ne peut exercer de contrôle ni ne peut prévoir sont inhérents aux informations et déclarations prospectives. Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par les informations et déclarations prospectives. Les principaux facteurs de risque susceptibles de causer des écarts importants entre les résultats réels et les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes incluent, mais sans s'y limiter, le risque de changements défavorables aux lois et règlements en ce qui a trait aux médicaments d'ordonnance et à leur vente, notamment au remboursement des médicaments et à l'accès aux remises par les fabricants, ou les changements à ces lois et règlements qui entraîneraient une hausse des coûts pour se conformer à ceux-ci; le risque de changements défavorables aux programmes de remboursement des médicaments existants et aux remises par les fabricants; le risque de concurrence accrue des autres détaillants; le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt; le risque de variations défavorables importantes des taux de change; le risque lié à l'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens, le risque lié au changement dans les relations entre la Société et les tiers fournisseurs de services, le risque que la Société ne réussisse pas à louer ou à trouver des emplacements appropriés pour ses établissements à des conditions financières favorables; le risque lié aux modifications ou à la création de lois, règles et règlements fédéraux et provinciaux, notamment les lois, règles et règlements ayant trait à l'environnement, qui pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que des modifications apportées aux lois fiscales ou à l'interprétation éventuelle de celles-ci aient des répercussions défavorables sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la création ou la modification de prises de position comptables ait un effet négatif sur la Société; et le risque que la réputation des marques privilégiées par la Société, de leurs fournisseurs ou de leurs fabricants soit ternie.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne présente pas tous les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les informations et déclarations prospectives de la Société. Tout investisseur ou toute autre personne intéressée doit évaluer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs et éviter de se fier indûment à ces informations et déclarations prospectives. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces facteurs ainsi que d'autres facteurs de risque figurent dans les documents publics de la Société déposés auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières. Les informations et déclarations prospectives contenues dans le rapport sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la Société traduisent uniquement les points de vue de la Société en date des présentes. Les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion et portant sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie fondées sur des hypothèses concernant des situations économiques ou des plans d'actions futurs sont présentées dans le but d'aider les actionnaires de la Société à comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne ces résultats futurs et ne conviennent pas nécessairement à d'autres fins. Bien que la Société s'attende à ce que des événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

Aperçu

La Société est le concédant de licences des pharmacies de détail Shoppers Drug Mart^{MD} (Pharmaprix^{MD} au Québec). Au 29 décembre 2007, les licenciés de la Société (les « franchisés ») détenaient et exploitaient 1 057 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Un franchisé est un pharmacien-propriétaire d'une société à laquelle la Société a octroyé une licence lui permettant d'exploiter une pharmacie de détail à un endroit précis sous les marques de commerce de la Société. Les établissements licenciés de la Société sont situés dans des emplacements de choix dans chaque province et dans deux territoires, ce qui fait de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix un des établissements de détail les plus pratiques au Canada.

La Société a misé avec succès sur sa position de chef de file dans le secteur pharmaceutique et sur les emplacements adéquats de ses magasins pour s'emparer d'une part importante du marché des produits de l'avant du magasin. Les catégories de produits de l'avant du magasin comprennent les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les cosmétiques et les parfums (dont des marques de prestige), des produits ménagers courants essentiels ainsi que des articles saisonniers. La Société propose également une gamme variée de produits de très grande qualité commercialisés sous les marques Life Brand^{MD}, Quo^{MD}, Everyday Market^{MD}, Bio-Life^{MC}, Nativa^{MC} et Easypix^{MD}, entre autres, et des services à valeur ajoutée comme le programme HealthWATCH^{MD} qui offre des conseils aux patients sur les médicaments et la gestion des soins thérapeutiques ainsi que le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}, l'un des plus importants programmes de fidélisation au Canada. Au cours de l'exercice 2007, la Société a inscrit des ventes consolidées d'environ 8,5 G\$.

Aux termes des accords d'octroi de licences conclus avec les franchisés, la Société injecte les capitaux nécessaires et fournit un soutien financier aux franchisés afin de leur permettre d'exploiter des pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} et Pharmaprix^{MD} sans investissement initial. La Société offre également une gamme de services visant à faciliter la croissance et la rentabilité des activités de chaque franchisé. Ces services comprennent l'utilisation des marques de commerce, le soutien opérationnel, la commercialisation et la publicité, l'approvisionnement et la distribution, la technologie informatique et la comptabilité. En contrepartie de ces services et d'autres services, les franchisés versent des frais à la Société. La Société paie les agencements, les améliorations locatives et le matériel et les loue aux franchisés sur des périodes allant de 2 à 15 ans, tout en conservant les titres de propriété. La Société apporte également son soutien aux franchisés pour les aider à combler leurs besoins en fonds de roulement et de financement à long terme au moyen de prêts et de garanties. En outre, la Société fournit une lettre de crédit de soutien à une fiducie indépendante (la « fiducie »), ce qui permet aux franchisés d'obtenir du financement supplémentaire dans le but de faciliter leur acquisition de stocks et de financer leurs besoins en fonds de roulement. (Se reporter aux analyses sur les prêts aux franchisés et la fiducie de financement pour le compte des franchisés de la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion et à la note 14 des états financiers consolidés de la Société.)

Aux termes des accords d'octroi de licences, la Société reçoit une quote-part importante des profits revenant aux établissements des franchisés. Cette quote-part traduit les investissements faits par la Société dans les magasins des franchisés et ses engagements envers eux.

La Société exerce ses activités au Québec sous la raison sociale Pharmaprix^{MD}. Aux termes des lois du Québec, les bénéfices tirés des médicaments d'ordonnance ou d'établissements de santé ne peuvent être gagnés que par des pharmaciens ou des sociétés contrôlées par des pharmaciens. Compte tenu de ces restrictions, les accords d'octroi de licences utilisés au Québec diffèrent des accords conclus avec les franchisés dans d'autres provinces. Les pharmacies Pharmaprix^{MD} et leurs franchisés bénéficient cependant de la même infrastructure et du même soutien que toutes les autres pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} et tous les autres franchisés.

La Société a établi que les entités à détenteurs de droits variables qui constituent son réseau d'établissements sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et que la Société en est le principal bénéficiaire, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (la « NOC-15 »). Ainsi, les établissements des franchisés sont assujettis à la consolidation par la Société. Cependant, les établissements des franchisés demeurant des personnes morales distinctes de la Société, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels fait face la Société. (Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés de la Société.)

La Société détient et exploite également 64 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Ces établissements de détail exercent des activités de vente et d'entretien d'instruments de soins à domicile, d'équipement médical, de produits de soins à domicile et d'équipement de mobilité durable aux clients institutionnels et de détail.

Outre son réseau d'établissements de détail, la Société détient MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques pour des établissements de soins de longue durée en Ontario et en Alberta.

Stratégies et perspectives

Les stratégies de la Société consistent à stimuler la croissance des ventes, à maximiser la marge brute en dollars et les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à optimiser les occasions de réduire les coûts et à fidéliser la clientèle. La Société est d'avis que l'exécution adéquate de ses stratégies solidifiera sa position en tant que concédant de licences du plus important groupe de pharmacies du Canada, favorisant ainsi une augmentation des produits et de la rentabilité, et devrait continuer de générer des rendements accrus pour ses actionnaires.

De l'avis de la Société, les tendances démographiques marquées par le vieillissement de la population canadienne devraient continuer d'appuyer la croissance soutenue des catégories des produits et services pharmaceutiques et de beauté. Elle croit qu'elle est bien positionnée pour continuer de bénéficier de la croissance prévue dans l'industrie pharmaceutique de détail, compte tenu de la grande notoriété de sa marque, de l'importance accordée aux produits et services pharmaceutiques, de santé et de beauté, de la commodité des emplacements et du dévouement de ses franchisés. La Société compte renforcer sa position de chef de file dans le secteur en investissant dans de nouveaux services et dans la technologie et, surtout, en recrutant, en retenant et en formant des pharmaciens. La Société est d'avis que la priorité accordée aux produits et services pharmaceutiques continuera d'attirer la clientèle et d'assurer la croissance rentable de la catégorie des produits et services de beauté et des autres catégories de l'avant du magasin de ses établissements. La Société estime que la commercialisation améliorée, l'accent continu sur l'excellence opérationnelle et la mise en marché de nouveaux produits et services, dont l'utilisation judicieuse des produits de marques maison et de marques nationales exclusives, contribueront à accroître le degré de satisfaction de la clientèle, ce qui aura pour effet de susciter un plus grand engouement pour les établissements Shoppers Drug Mart^{MD} et Pharmaprix^{MD} et de faire en sorte que ces derniers soient perçus comme les destinations de choix pour se procurer des médicaments en vente libre, des produits de santé et de beauté, des cosmétiques, des articles saisonniers ainsi que des produits ménagers courants essentiels.

Le programme d'investissement du réseau d'établissements de la Société a un effet positif sur la croissance des ventes, car il vise la construction de nouveaux magasins, l'agrandissement et la rénovation de magasins existants ainsi que la réimplantation d'autres magasins vers de meilleurs emplacements. Compte tenu de la fragmentation de l'industrie pharmaceutique de détail canadienne, la Société est d'avis qu'elle est bien positionnée pour profiter des occasions de consolidation en raison de la solidité de son bilan et de sa situation financière. Au cours de l'exercice 2007, la Société a ouvert ou acquis 121 nouvelles pharmacies dont 44 étaient des réimplantations, et fermé 7 établissements. Outre ces activités, la Société a procédé aussi à neuf agrandissements importants de pharmacies au cours de l'exercice. La Société a également ajouté six centres de soins de santé à domicile à son réseau au cours de l'exercice 2007. Ces activités lui ont permis d'augmenter de 11,5 % la superficie de vente de son réseau d'établissements au cours de l'exercice 2007. La Société a l'intention de continuer à faire des investissements considérables dans son réseau d'établissements, dans le but d'augmenter le nombre et la superficie moyenne de ses établissements. Ces pharmacies à grande surface offrent aux clients une plus grande commodité et une gamme élargie de produits de l'avant du magasin tout en maintenant la qualité élevée du service qui fait la renommée de Shoppers Drug Mart^{MD} et de Pharmaprix^{MD}. Les dépenses en immobilisations de la Société sont généralement financées à même les flux de trésorerie autogénérés.

En 2008, la Société envisage d'affecter un montant d'environ 500 M\$ aux dépenses en immobilisations, dont une tranche d'à peu près 80 % sera investie dans son réseau d'établissements, y compris l'acquisition de pharmacies, de fichiers d'ordonnances et de terrains. Cet investissement devrait une fois de plus accroître la superficie de vente de plus de 10 %. Pour réaliser cet objectif, la Société ajoutera entre 120 et 130 nouvelles pharmacies, dont environ 40 à 45 sous forme de réimplantations, et agrandira de façon importante jusqu'à 10 établissements. La Société prévoit également ajouter jusqu'à cinq centres de soins de santé à domicile à son réseau au cours de l'exercice 2008.

La Société juge qu'elle est en mesure de mettre en œuvre ses stratégies axées sur l'exploitation, l'investissement et le financement en 2008 et pour les exercices suivants. Une mise en œuvre équilibrée et réussie de ces stratégies se traduira non seulement par des gains à long terme sur le marché, mais également par une croissance soutenue et appréciable du bénéfice par action. Cette approche permettra en retour d'offrir aux actionnaires de la Société des rendements supérieurs grâce à une plus-value du cours de l'action et des dividendes, lesquels sont susceptibles d'être maintenus à long terme.

Vue d'ensemble des résultats financiers

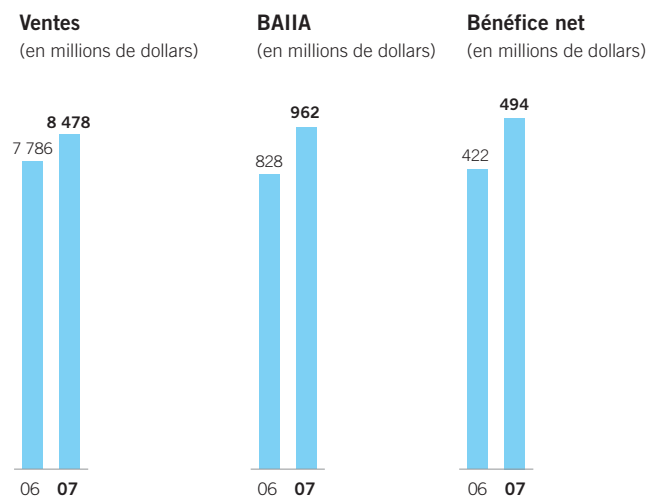
Principales données d'exploitation, d'investissement et de financement

Voici un aperçu des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice de 52 semaines terminé le 29 décembre 2007, comparativement à l'exercice de 52 semaines terminé le 30 décembre 2006, et certaines autres données relatives aux activités d'investissement pour l'exercice de 52 semaines terminé le 29 décembre 2007 ainsi qu'à la situation financière arrêtée à cette date.

- Ventes de 8,5 G\$, soit une hausse de 8,9 %.
- Croissance totale de 5,2 % des ventes selon les établissements comparables.
 - > Croissance de 5,8 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables.
 - > Croissance de 4,7 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
- BAIIA¹ de 962 M\$, soit une augmentation de 16,2 %.
 - > Marge du BAIIA² de 11,35 %, soit une augmentation de 72 points de base.
- Bénéfice net de 494 M\$, ou 2,27 \$ par action (dilué), soit une augmentation de 16,8 %.
- Programme de dépenses en immobilisations de 535 M\$, qui comprend l'acquisition des actifs du Centre d'escomptes Racine (77 M\$). En comparaison, le programme de dépenses en immobilisations s'était chiffré à 424 M\$ à l'exercice précédent et comprenait l'acquisition de MediSystem Technologies Inc. (90 M\$) et de Therapy Supplies & Rental Limited (19 M\$).
 - > Ouverture ou acquisition de 121 nouvelles pharmacies, dont 44 ont été réimplantées.
 - > Rénovation ou agrandissement de 28 pharmacies.
 - > Ouverture ou acquisition de neuf nouveaux centres de soins de santé à domicile, dont deux ont été réimplantés.
 - > Accroissement de la superficie de vente de 11,5 %, laquelle a été portée à plus de 9,7 millions de pieds carrés.
- Maintien d'un bilan et d'une situation financière solides.
 - > Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres de 0,34:1, comparativement à 0,32:1 à la clôture de l'exercice précédent.
 - > Ratio de la dette nette par rapport à la capitalisation totale de 0,25:1, comparativement à 0,24:1 à la clôture de l'exercice précédent.
- Augmentation des versements de dividendes trimestriels de 33,3 %.
 - > Quatre dividendes trimestriels déclarés à raison de 16 cents par action.

¹ Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. (Se reporter au rapprochement avec la mesure la plus comparable en vertu des PCGR de la rubrique « Résultats d'exploitation – Exercice 2007 » du présent rapport de gestion.)

² BAIIA divisé par les ventes.



Résultats d'exploitation – Exercice 2007

Le tableau suivant résume certaines des principales informations financières consolidées de la Société pour les exercices visés.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	2007	2006	Variation en \$	Variation en %
Ventes	8 478 382 \$	7 786 436 \$	691 946 \$	8,9 %
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation	7 516 291	6 958 361	(557 930)	(8,0) %
BAIIA ¹	962 091	828 075	134 016	16,2 %
Amortissement	172 075	144 549	(27 526)	(19,0) %
Bénéfice d'exploitation	790 016	683 526	106 490	15,6 %
Intérêts débiteurs	52 873	49 872	(3 001)	(6,0) %
Bénéfice avant impôts	737 143	633 654	103 489	16,3 %
Impôts sur les bénéfices	243 515	211 163	(32 352)	(15,3) %
Bénéfice net	493 628 \$	422 491 \$	71 137 \$	16,8 %
Par action ordinaire				
– Bénéfice net de base	2,28 \$	1,97 \$	0,31 \$	
– Bénéfice net dilué	2,27 \$	1,95 \$	0,32 \$	

¹ Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Ventes

Les ventes représentent les ventes combinées des pharmacies de détail détenues par des franchisés ainsi que les ventes du secteur des soins de santé à domicile qui appartiennent à la Société et de MediSystem Technologies Inc.

Les ventes se sont chiffrées à 8,478 G\$ en 2007, contre 7,786 G\$ en 2006, soit une hausse de 692 M\$ ou de 8,9 %. En 2007, la Société a continué d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays, laquelle a été une fois de plus stimulée par les gains enregistrés dans l'Ouest canadien et au Québec. Les ventes, selon les établissements comparables, ont augmenté de 5,2 % en 2007. Le programme d'investissement, qui a accru la superficie de vente de la Société de 11,5 % par rapport au dernier exercice, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes. La croissance des ventes a également été stimulée par les efforts de la Société visant à faire l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, notamment l'acquisition, au troisième trimestre, des actifs du Centre d'escomptes Racine, une chaîne de pharmacies comprenant sept magasins dans la région de la ville de Québec.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 3,989 G\$ en 2007, par rapport à 3,655 G\$ en 2006, soit une augmentation de 334 M\$ ou de 9,1 %. Les nouveaux biens immobiliers et les acquisitions, conjugués au lancement à l'échelle nationale de services pharmaceutiques améliorés sous la marque HealthWATCH^{MD}, ont contribué à l'augmentation des ventes des pharmacies. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables, ont progressé de 5,8 % au cours de l'exercice. Tout comme à l'exercice précédent, la croissance des ventes des pharmacies a été alimentée par la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, alors que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a eu une incidence déflationniste sur la croissance des ventes dans cette catégorie. En 2007, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 47,0 % de la composition du chiffre d'affaires, comparativement à 46,9 % à l'exercice précédent.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 4,489 G\$ en 2007, comparativement à 4,131 G\$ en 2006, une hausse de 358 M\$ ou de 8,7 %, la Société ayant une fois de plus enregistré des gains au chapitre des ventes dans toutes les catégories. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 4,7 % en 2007. Le programme de croissance et de revitalisation de la Société à l'égard de son réseau d'établissements, qui a encore permis d'ajouter une superficie de vente supplémentaire dont la majeure partie est consacrée aux catégories de produits de l'avant du magasin, conjugué à une commercialisation efficace, aux offres spéciales de produits et de services uniques et évolutifs, et l'application soutenue dans les magasins, continuent de stimuler la croissance des ventes de produits de l'avant du magasin.

Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des marchandises vendues dans les pharmacies de détail des franchisés et celui des marchandises vendues par le secteur des soins de santé à domicile et par MediSystem Technologies Inc., qui appartiennent à la Société. Les autres charges d'exploitation comprennent les frais de vente, les frais généraux et administratifs, les charges d'exploitation des pharmacies de détail détenues par des franchisés, y compris le bénéfice des franchisés, et les charges d'exploitation des centres de soins de santé à domicile et de MediSystem Technologies Inc., qui appartiennent à la Société.

Le coût total des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation s'est établi à 7,516 G\$ en 2007, comparativement à 6,958 G\$ en 2006, soit une hausse de 558 M\$ ou de 8,0 %. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues en 2007 a reculé de 117 points de base comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète une meilleure composition du chiffre d'affaires et l'incidence favorable de l'amélioration des synergies d'achat. La prise en compte des résultats d'un exercice complet de MediSystem Technologies Inc., dont l'acquisition a eu lieu à la fin du troisième trimestre de 2006, a également contribué à l'augmentation des marges d'un exercice à l'autre en 2007. Ces meilleurs résultats ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des autres charges d'exploitation, lesquelles, exprimées en pourcentage des ventes, se sont accrues de 45 points de base par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement des charges d'exploitation des magasins, qui s'est principalement matérialisé par une hausse des charges locatives, des salaires et des avantages sociaux en raison de l'expansion du réseau d'établissements, de même que l'augmentation du coût de marketing due à l'intensification des activités promotionnelles ont contribué à ces meilleurs résultats. Les autres charges d'exploitation ont également augmenté en raison de la prise en compte des autres charges d'exploitation engagées par MediSystem Technologies Inc., pour un exercice complet, ainsi que de l'augmentation des frais de distribution découlant de la hausse des coûts du transport.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations s'est chiffré à 172 M\$ en 2007, comparativement à 145 M\$ en 2006, soit une hausse de 27 M\$ ou de 19,0 %. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement a augmenté de 17 points de base en 2007 comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète l'expansion continue des programmes d'investissement et de mise en valeur des établissements de la Société.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 790 M\$ en 2007, contre 684 M\$ en 2006, soit une augmentation de 106 M\$ ou de 15,6 %. Comme il a été décrit précédemment, l'augmentation des ventes, la meilleure composition du chiffre d'affaires et l'amélioration des synergies d'achat, contrebalancées en partie par la hausse des charges d'exploitation et de l'amortissement attribuable aux initiatives stratégiques de croissance et d'expansion du réseau d'établissements de la Société, se sont traduites par une marge d'exploitation plus élevée (le bénéfice d'exploitation divisé par les ventes). En 2007, la marge d'exploitation a augmenté de 54 points de base pour atteindre 9,32 %, par rapport à 8,78 % en 2006. La marge du BAIIA de la Société s'est établie à 11,35 % en 2007, en hausse de 72 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 10,63 % inscrite en 2006.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts débiteurs découlant des emprunts souscrits par les établissements des franchisés ainsi que des obligations liées à la dette de la Société.

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 53 M\$ en 2007, contre 50 M\$ en 2006, soit une augmentation de 3 M\$ ou de 6,0 %. Cette augmentation par rapport à l'exercice précédent peut être attribuée à une hausse du niveau de l'encours de la dette nette consolidée et à une augmentation des taux d'intérêt à court terme entraînée par le marché.

Les intérêts débiteurs incluent en 2007 un montant de 1 M\$ au titre de l'amortissement des frais de financement reportés, comparativement à un montant de 2 M\$ en 2006. (Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la Société.)

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de la Société en 2007 était de 33,0 %, soit un taux essentiellement inchangé par rapport au taux de 33,3 % à l'exercice précédent. (Se reporter à l'analyse des impôts sur les bénéfices sous la rubrique « Estimations comptables critiques » du présent rapport de gestion et aux notes 1 et 5 des états financiers consolidés de la Société.)

Bénéfice net

Le bénéfice net de 2007 s'est élevé à 494 M\$, comparativement à 422 M\$ en 2006, soit une hausse de 72 M\$ ou de 16,8 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,27 \$ en 2007, par rapport à 1,95 \$ en 2006.

Situation financière

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données en ce qui a trait à la situation financière consolidée de la Société à la fin des exercices visés :

(en milliers de dollars)	2007	2006
Trésorerie	(27 588) \$	(62 865) \$
Dette bancaire	225 152	134 487
Papier commercial	543 847	503 550
Tranche à court terme de la dette à long terme	298 990	–
Dette à long terme	–	300 000
Dette nette	1 040 401	875 172
Capitaux propres	3 097 047	2 723 954
Total de la structure du capital	4 137 448 \$	3 599 126 \$
Dette nette : capitaux propres	0,34 : 1	0,32 : 1
Dette nette : total de la structure du capital	0,25 : 1	0,24 : 1
Dette nette : BAIIA	1,08 : 1	1,06 : 1
BAIIA : intérêts débiteurs en espèces ¹	18,45 : 1	17,16 : 1

¹ Les intérêts débiteurs en espèces ne tiennent pas compte de l'amortissement des frais de financement reportés. (Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la Société.)

Ratios financiers et cotes de solvabilité

En 2007, la Société a maintenu son solide bilan et sa situation financière vigoureuse, comme le démontrent les ratios ci-dessus. Le Société est satisfaite de sa structure du capital et de sa situation financière actuelles, et elle prévoit maintenir des ratios similaires en 2008.

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société à la fin de 2007 est présenté dans le tableau suivant.

	Standard & Poor's	Dominion Bond Rating Service
Cote de solvabilité d'entreprises	BBB+	–
Créances non garanties de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours de l'exercice 2007.

Capital-actions en circulation

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Au 6 mars 2008, la Société comptait 216 848 942 actions ordinaires en circulation. À cette même date, elle avait des options en cours visant l'acquisition de 1 486 155 de ses actions ordinaires qui avaient été émises aux termes de ses régimes de rémunération à base d'actions. De ces options, 1 034 898 pouvaient être exercées. (Se reporter aux notes 11 et 12 des états financiers consolidés de la Société.)

Politique de dividendes

Le 8 février 2007, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait déclaré un dividende de 16 cents par action ordinaire, payable le 13 avril 2007 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 mars 2007. Cela représente une augmentation du versement du dividende trimestriel de 33,3 % se traduisant par un versement de dividende annualisé de 64 cents par action ordinaire.

Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés par la Société en 2007 :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende
8 février 2007	30 mars 2007	13 avril 2007	0,16 \$
30 avril 2007	29 juin 2007	13 juillet 2007	0,16 \$
18 juillet 2007	28 septembre 2007	15 octobre 2007	0,16 \$
6 novembre 2007	31 décembre 2007	15 janvier 2008	0,16 \$

Après la fin de l'exercice, la Société a annoncé, le 5 février 2008, que son conseil d'administration avait déclaré un dividende de 21,5 cents par action ordinaire, payable le 15 avril 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2008. Cela représente une augmentation du versement du dividende trimestriel de 34,4 % se traduisant par un versement de dividende annualisé de 86 cents par action ordinaire.

Sous réserve des résultats financiers, des besoins en capital, des flux de trésorerie disponibles et de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent, celui-ci a l'intention de fixer un dividende trimestriel comparable sur une base continue. Il est prévu que les futurs versements de dividendes seront effectués aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Chaque date de versement connexe sera fixée le quinzième jour du mois qui suit la date d'inscription ou, si ce jour n'est pas ouvrable, le jour ouvrable précédent.

Tous les dividendes versés par la Société en 2007 et, sauf indication contraire, tous les dividendes à verser par la Société après 2007 sont désignés à titre de « dividendes déterminés » conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à toutes les dispositions provinciales correspondantes applicables.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 septembre 2007, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait autorisé le rachat d'un nombre maximal de 5 400 000 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 2,5 % de ses actions ordinaires en circulation à cette date, au moyen de rachats dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto. La Société pouvait commencer à faire des rachats en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 10 septembre 2007. Cette offre prendra fin le 9 septembre 2008, ou avant puisque la Société pourrait mener à bonne fin ses rachats en vertu du dépôt d'un avis d'intention auprès de la Bourse de Toronto. Les rachats seront effectués par la Société conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, et le prix versé par la Société pour ces actions ordinaires correspondra à leur cours du marché au moment de l'acquisition. Les actions ordinaires rachetées en vertu du programme seront annulées. Au 29 décembre 2007, aucun rachat n'avait été effectué dans le cadre de cette offre.

L'ancienne offre de rachat d'actions de la Société, qui avait été annoncée le 6 septembre 2006, autorisait la Société à racheter jusqu'à 5 350 000 de ses actions ordinaires, ce qui représentait environ 2,5 % de ses actions ordinaires en circulation à cette date, au moyen de rachats dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto entre le 8 septembre 2006 et le 7 septembre 2007. Aucun rachat n'a été effectué dans le cadre de cette offre au cours de l'exercice 2007. Du 8 septembre 2006 au 30 décembre 2006, la Société a racheté, à des fins d'annulation, 913 600 actions ordinaires en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant de 41,8 M\$. La prime versée en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires rachetées a été imputée aux bénéfices non répartis. (Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés de la Société.)

Situation de trésorerie et sources de financement

Liquidités

La Société compte sur trois principales sources pour assurer sa liquidité, soit i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, ii) les sommes provenant d'une facilité de crédit bancaire renouvelable engagée de 550 M\$ échéant le 6 juin 2011, moins le montant déjà prélevé ou le montant utilisé pour appuyer le papier commercial émis et en cours et iii) un montant maximal de 300 M\$ qui peut être prélevé de son programme de papier commercial, déduction faite de ce qui est actuellement émis. Le programme de papier commercial de la Société s'est vu attribuer la cote R-1 (bas) par Dominion Bond Rating Service. Dans l'éventualité où ce programme ne pourrait pas maintenir cette cote, il est soutenu par une facilité de crédit bancaire renouvelable de 550 M\$ de la Société. La Société n'entrevoit actuellement aucune circonstance raisonnable en fonction de laquelle cette cote de solvabilité ne pourrait être maintenue. (Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés de la Société.)

La Société a également pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement, lequel financement provient des sources suivantes : i) une fiducie indépendante (la « fiducie ») dont les activités sont financées au moyen de l'émission de billets à court terme adossés à des créances, à laquelle Dominion Bond Rating Service a attribué la cote R-1 (moyen), à l'intention de tiers investisseurs et ii) des garanties fournies à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. En raison des contraintes actuelles relativement aux liquidités dans le marché canadien du papier commercial adossé à des titres de créance, le montant total du financement de la fiducie disponible pour les franchisés de la Société se limite actuellement à 500 M\$. (Se reporter aux analyses sur les prêts aux franchisés et sur la fiducie de financement pour le compte des franchisés sous la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion ainsi qu'aux notes 9 et 14 des états financiers consolidés de la Société.)

La Société a obtenu du financement à long terme additionnel au moyen de l'émission de 300 M\$ en billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 24 octobre 2008 et qui portent intérêt au taux fixe de 4,97 % par année (les « billets »). Les billets ont été émis en vertu d'un prospectus simplifié préalable de base daté du 10 octobre 2003, complété par un supplément de fixation de prix daté du 20 octobre 2003 et déposé par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, les billets se sont vu attribuer la cote A (bas) par Dominion Bond Rating Service, et la cote BBB par Standard & Poor's. (Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés de la Société.)

Au 29 décembre 2007, une tranche de 61 M\$ de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 550 M\$ de la Société avait été utilisée en vertu de lettres de crédit et de garanties de financement de transactions commerciales. À la fin de l'exercice précédent, une tranche de 51 M\$ de cette facilité de crédit avait été utilisée en vertu de lettres de crédit et de garanties de financement de transactions commerciales. Au 29 décembre 2007, la Société disposait de 45 M\$ en papier commercial émis et en cours en vertu de son programme de papier commercial, contre 50 M\$ à la clôture de l'exercice précédent. À la fin de 2007, les franchisés avaient obtenu de la fiducie un financement d'un montant global de 499 M\$ et avaient obtenu un montant global de 228 M\$ sous forme de prêts aux franchisés accordés par diverses banques à charte canadiennes, comparativement à 454 M\$ et à 141 M\$, respectivement, à la clôture de l'exercice précédent. (Se reporter aux notes 9, 14 et 15 des états financiers consolidés de la Société.)

En plus de ce qui précède, MediSystem Technologies Inc., une filiale de la Société, a pris les dispositions pour obtenir des facilités de crédit bancaire à vue renouvelables, d'un montant maximal de 1 M\$. À la fin de 2007, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités, comme à la fin de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 565 M\$ en 2007, par rapport à un montant de 570 M\$ à l'exercice précédent. En 2007, l'accroissement du bénéfice net, ajusté en fonction des éléments hors trésorerie, a été contrebalancé par un investissement supérieur dans les soldes hors trésorerie du fonds de roulement par rapport à l'exercice précédent. La majorité de cet investissement était composée de l'augmentation des stocks et des débiteurs, qui résulte en grande partie de l'expansion du réseau d'établissements et de l'accroissement des activités de vente, et d'une modification du calendrier de paiement des impôts sur les bénéfices. (Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés de la Société.)

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

En 2007, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 613 M\$ par rapport à 381 M\$ en 2006, soit une hausse de 232 M\$ ou de 60,7 %. De ces montants, une tranche de 378 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles en 2007, déduction faite du produit de toute cession, contre 284 M\$ en 2006; ces montants reflètent l'intensification du programme d'investissement et de revitalisation des établissements. En 2007, environ 77 % du montant affecté aux immobilisations corporelles a été attribué au réseau d'établissements, soit un taux relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. La Société a également accru ses investissements dans d'autres projets d'infrastructure visant la technologie de l'information et les installations de distribution afin de soutenir la croissance continue de ses activités et l'élargissement de son réseau d'établissements. En 2007, la Société a mené à terme les travaux d'agrandissement de son centre de distribution de l'Ouest à Calgary, en Alberta, après avoir achevé les travaux d'agrandissement de son principal centre de distribution situé à Mississauga, en Ontario, à l'exercice précédent. En 2005, la Société a effectué l'agrandissement de son centre de distribution de l'Est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick. En 2008, la Société ouvrira un nouveau centre de distribution de 175 000 pieds carrés à Richmond, en Colombie-Britannique, pour gérer les marchandises importées et les produits en vrac et à circulation rapide pour son réseau d'établissements dans ce marché.

Au cours de 2007, la Société a investi 140 M\$ de plus dans les acquisitions d'entreprises et 94 M\$ dans les dépôts, comparativement à un investissement de 94 M\$ en acquisitions d'entreprises à l'exercice précédent. Conformément aux objectifs de croissance établis, ces investissements se rapportent principalement à l'achat de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, y compris les fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant aux offres en cours. Du montant de 140 M\$ investi dans les acquisitions d'entreprises au cours de 2007, un montant de 77 M\$ a été utilisé pour acquérir les actifs du Centre d'escomptes Racine, une chaîne de pharmacies comprenant sept magasins dans la région de la ville de Québec. (Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Société.) La tranche résiduelle du montant investi dans l'acquisition d'entreprises en 2007 a été affectée essentiellement à l'achat de fichiers d'ordonnances de diverses pharmacies particulières. Cependant, dans certains cas, la Société acquerra une pharmacie tout en continuant de l'exploiter au même emplacement sous l'enseigne Shoppers Drug Mart^{MD} ou Pharmaprix^{MD}. En 2008, la Société continuera d'être à l'affût d'occasions intéressantes sur le marché fragmenté de l'industrie pharmaceutique de détail au Canada.

En 2007, 121 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 44 ont été réimplantées, 7 ont été fermées, et 28 ont été agrandies ou rénovées. La Société a également ouvert neuf nouveaux centres de soins de santé à domicile en 2007, dont deux ont été réimplantés, et elle a fermé un établissement. À la fin de 2007, le réseau comptait 1 121 établissements, dont 1 057 pharmacies et 64 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. En 2007, la superficie de vente du réseau d'établissements s'est accrue de 11,5 % pour atteindre plus de 9,7 millions de pieds carrés. Comme à l'exercice précédent, toutes proportions gardées, une plus grande superficie a été ajoutée dans l'Ouest canadien et au Québec en 2007, deux marchés au sein desquels la Société a toujours été sous-représentée. À la fin de l'exercice, la superficie de vente moyenne par pharmacie s'élevait à 9 000 pieds carrés contre 8 700 il y a un an.

Le tableau suivant résume la composition du réseau d'établissements de la Société et les changements apportés à celui-ci durant les exercices visés.

	2007		2006	
	Pharmacies	Centres de soins de santé à domicile	Pharmacies	Centres de soins de santé à domicile
Nombre d'établissements au début	987	58	950	51
Établissements ouverts/acquis	77	7	47	7
Établissements fermés	7	1	10	–
Nombre d'établissements à la fin	1 057	64	987	58
Établissements réimplantés	44	2	48	3
Établissements renouvelés/agrandis	28	–	29	1

La Société entend effectuer encore d'importants investissements dans son réseau d'établissements dans le but d'accroître le nombre et la superficie moyenne de ses établissements. Elle prévoit injecter une somme d'environ 500 M\$ au titre de ses dépenses en immobilisations au cours de 2008, dont approximativement 80 % seront investis dans son réseau d'établissements, y compris les acquisitions de pharmacies, de fichiers d'ordonnances et de terrains. Cet investissement devrait de nouveau accroître de plus de 10 % la superficie de vente. Pour réaliser cet objectif, la Société ajoutera entre 120 et 130 nouvelles pharmacies, dont environ 40 à 45 sous forme de réimplantations, et agrandira de façon importante jusqu'à 10 établissements. La Société prévoit également ajouter jusqu'à cinq centres de soins de santé à domicile à son réseau au cours de l'exercice 2008.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 12 M\$ en 2007, puisque les rentrées de fonds de 145 M\$ ont été en grande partie contrebalancées par des sorties de fonds de 133 M\$. Les rentrées de fonds provenaient d'une hausse de 91 M\$ de la dette bancaire, d'une hausse de 41 M\$ du montant du papier commercial émis et en cours en vertu des programmes de papier commercial de la Société (soit une augmentation de 46 M\$ du financement de la fiducie obtenu par les franchisés, partiellement contrebalancée par une baisse de 5 M\$ du montant du papier commercial émis et en cours de la Société) et du produit de 14 M\$ tiré de l'émission d'actions ordinaires et de remboursements sur les prêts aux termes des régimes de rémunération à base d'actions de la Société. Les sorties de fonds provenaient d'une réduction de 4 M\$ du montant des investissements des franchisés et d'un montant de 129 M\$ pour le versement de dividendes.

En 2007, le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement s'est traduit par une baisse de 35 M\$ des soldes d'encaisse.

Situation de trésorerie future

La Société estime que ses facilités de crédit actuelles, son programme de papier commercial et ses programmes de financement offerts à ses franchisés ainsi que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation seront suffisants pour financer ses activités, y compris celles de son réseau d'établissements des franchisés, de même que ses activités d'investissement et ses engagements dans un avenir prévisible. La Société ne croit pas qu'elle aura de la difficulté à obtenir du financement à long terme en raison de ses cotes de solvabilité actuelles et de sa connaissance pratique des marchés financiers.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les périodes d'échéance des obligations contractuelles de la Société à la fin de 2007 :

(en milliers de dollars)	Paiements exigibles en 2008	Paiements exigibles en 2009 et 2010	Paiements exigibles en 2011 et 2012	Paiements exigibles après 2012	Obligations sans aucune échéance fixe	Total
Billets à moyen terme	300 000 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	300 000 \$
Avantages sociaux futurs ¹	–	–	–	–	15 247	15 247
Autres	5 714	6 421	260	17	1 440	13 852
Contrats de location-exploitation ²	273 762	571 047	507 300	1 823 171	–	3 175 280
Total	579 476 \$	577 468 \$	507 560 \$	1 823 188 \$	16 687 \$	3 504 379 \$

¹ Se reporter à la section portant sur les avantages sociaux futurs sous la rubrique « Estimations comptables critiques » du présent rapport de gestion et à la note 10 des états financiers consolidés de la Société.

² Représente les paiements de location minimaux en vertu des contrats de location à long terme pour les établissements et les locaux à bureaux au 29 décembre 2007. (Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés de la Société.)

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes importantes pour l'acquisition de biens et de services, comme l'acquisition de stocks ou d'immobilisations, dont la plupart comportent une échéance à court terme et sont réglées selon des modalités commerciales normales.

De plus, la Société a conclu une entente avec une tierce partie en vue de fournir des services de distribution au réseau d'établissements de la Société, et ce, jusqu'au 31 décembre 2009. En vertu de cette entente, la tierce partie pourra imputer à la Société les frais précisés engagés pour fournir les services de distribution en plus des frais de gestion annuels. La Société a aussi conclu une entente afin d'impartir certains de ses services d'information à un tiers. Elle s'est engagée à verser des paiements annuels moyens d'environ 7 M\$ sur la durée de l'entente au titre de services d'information, laquelle arrive à échéance en 2009.

Arrangements hors bilan

Prêts aux franchisés

La Société a fourni des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. À la fin de 2007, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 415 M\$, comparativement à 370 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 29 décembre 2007, les diverses banques avaient accordé des lignes de crédit totalisant 356 M\$ aux franchisés, comparativement à 323 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 29 décembre 2007, les franchisés avaient prélevé un montant total de 228 M\$ sur ces lignes de crédit, comparativement à 141 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire dans les bilans consolidés de la Société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, la Société détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des établissements des franchisés, à l'exception des stocks. Comme la Société prend part à l'attribution des lignes de crédit disponibles à ses franchisés, elle estime que le produit net de tout actif visé par cette sûreté excédera tout paiement nécessaire en vertu des garanties.

Fiducie de financement pour le compte des franchisés

La Société a obtenu, pour le compte de ses franchisés, du financement de la part de la fiducie pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement. À la fin de 2007, l'encours total des prêts consentis par la fiducie à des franchisés de la Société s'élevait à 499 M\$, comparativement à 454 M\$ à la fin de l'exercice précédent. La Société a déterminé que la fiducie est réputée être une entité à détenteurs de droits variables et qu'elle en est le principal bénéficiaire. Ainsi, la Société doit consolider la fiducie, et ces prêts sont inclus dans les effets de commerce de ses bilans consolidés. La Société a pris des dispositions avec un consortium bancaire pour qu'il émette une lettre de crédit de soutien à l'intention de la fiducie. Cette lettre, dont la valeur correspond à environ 10 % du capital total des prêts, soit 50 M\$, est une mesure de rehaussement du crédit, qui permet en retour à la fiducie d'offrir des modalités de financement avantageuses aux franchisés de la Société. (Se reporter aux notes 1 et 14 des états financiers consolidés de la Société.)

Si, à quelque moment que ce soit, les coûts d'emprunt de la fiducie et les frais applicables excèdent les intérêts perçus sur les prêts consentis aux franchisés, la fiducie a le droit de demander à la Société d'effectuer un paiement pour combler toute insuffisance. De l'avis de la direction de

la Société, cette dernière encourt peu de risques d'avoir à effectuer un tel paiement puisqu'elle prend part à l'établissement du taux que les franchisés doivent payer sur leurs emprunts. Dans l'éventualité où un franchisé manquerait à son obligation de rembourser un emprunt contracté auprès de la fiducie, la Société est autorisée à acquérir cet emprunt auprès de la fiducie, auquel moment la Société se verra attribuer par la fiducie le contrat d'emprunt du franchisé et la documentation connexe en matière de garanties. La cession de cette documentation conférerait à la Société une priorité de garantie sur les stocks du franchisé, sous réserve de certaines exigences prévues par la loi en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure. Comme elle prend part à l'établissement du montant emprunté par les franchisés auprès de la fiducie, la Société prévoit que le produit net de l'actif garanti couvrira tout paiement effectué pour acquérir auprès de la fiducie un emprunt en souffrance, y compris toutes les charges connexes. Dans l'éventualité où la Société choisirait de ne pas acquérir auprès de la fiducie l'emprunt en souffrance, cette dernière pourrait prélever des montants en vertu de la lettre de crédit de soutien ou recourir à la garantie. La Société a convenu de rembourser le montant prélevé au consortium bancaire émetteur si la fiducie prélève des montants en vertu de la lettre de crédit de soutien.

Principales données financières annuelles

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines des principales données financières annuelles consolidées de la Société. L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre. Ces données ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	2007	2006	2005
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
Ventes	8 478 382	7 786 436	7 151 115
Bénéfice net	493 628	422 491	364 494
Par action ordinaire			
– Bénéfice net de base	2,28 \$	1,97 \$	1,72 \$
– Bénéfice net dilué	2,27 \$	1,95 \$	1,69 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,64 \$	0,48 \$	0,40 \$
Total de l'actif	5 644 039	4 929 014	4 375 383
Total de la dette à long terme	274 828	510 627	479 873

Ventes

2007 par rapport à 2006

Les ventes se sont chiffrées à 8,478 G\$ en 2007, contre 7,786 G\$ en 2006, soit une hausse de 692 M\$ ou de 8,9 %. En 2007, la Société a continué d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays, laquelle a été une fois de plus stimulée par les gains enregistrés dans l'Ouest canadien et au Québec. Les ventes, selon les établissements comparables, ont augmenté de 5,2 % en 2007. Le programme d'investissement, qui a accru la superficie de vente de la Société de 11,5 % par rapport au dernier exercice, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes. La croissance des ventes a également été stimulée par les efforts de la Société visant à faire l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, notamment l'acquisition, au troisième trimestre, des actifs du Centre d'escomptes Racine, une chaîne de pharmacies comprenant sept magasins dans la région de la ville de Québec.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 3,989 G\$ en 2007, par rapport à 3,655 G\$ en 2006, soit une augmentation de 334 M\$ ou de 9,1 %. Outre les nouveaux biens immobiliers et les acquisitions, le lancement à l'échelle nationale de services pharmaceutiques améliorés sous la marque HealthWATCH^{MD} a contribué à l'augmentation des ventes des pharmacies. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables, ont progressé de 5,8 % au cours de l'exercice. Tout comme à l'exercice précédent, la croissance des ventes des pharmacies a été alimentée par la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, alors que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a eu une incidence déflationniste sur la croissance des ventes dans cette catégorie. En 2007, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 47,0 % de la composition du chiffre d'affaires, comparativement à 46,9 % à l'exercice précédent.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 4,489 G\$ en 2007, comparativement à 4,131 G\$ en 2006, une hausse de 358 M\$ ou de 8,7 %, la Société ayant une fois de plus enregistré des gains au chapitre des ventes dans toutes les catégories. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 4,7 % en 2007. Le programme de croissance et de revitalisation de la Société à l'égard de son réseau d'établissements, qui a encore permis d'ajouter une superficie de vente supplémentaire dont la majeure partie est consacrée aux catégories de produits de l'avant du magasin, conjugué à une commercialisation efficace, aux offres de produits et de services uniques et évolutifs, et la mise en application efficace du programme dans les magasins continuent de stimuler la croissance des ventes de produits de l'avant du magasin.

2006 par rapport à 2005

En 2006, les ventes se sont chiffrées à 7,786 G\$, contre 7,151 G\$ en 2005, soit une hausse de 635 M\$ ou de 8,9 %. En 2006, la Société a également affiché une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays, laquelle a été stimulée par les gains enregistrés dans l'Ouest canadien et au Québec. Les ventes, selon les établissements comparables, ont augmenté de 6,5 % en 2006. Le programme d'investissement de la Société, qui a accru de 10,6 % sa superficie de vente par rapport au dernier exercice, a eu une incidence positive sur la croissance des ventes.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 3,655 G\$ en 2006, par rapport à 3,337 G\$ en 2005, soit une augmentation de 318 M\$ ou de 9,5 %. Outre les nouveaux biens immobiliers, le lancement, en Ontario, de services pharmaceutiques améliorés sous la marque HealthWATCH^{MD} et l'acquisition de MediSystem Technologies Inc., au troisième trimestre, ont contribué à l'augmentation des ventes des pharmacies. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables, ont progressé de 7,9 % en 2006. Les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 46,9 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société en 2006, comparativement à 46,7 % en 2005.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 4,131 G\$ en 2006, comparativement à 3,814 G\$ en 2005, en hausse de 317 M\$ ou de 8,3 %. En 2006, la Société a enregistré des gains au chapitre des ventes dans toutes les catégories. Ces gains sont alimentés par la forte croissance des ventes de produits de santé et de beauté, de médicaments en vente libre et de cosmétiques. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 5,3 % en 2006. L'aménagement continu de nouveaux établissements à plus grande surface, où la majeure partie de la superficie de vente supplémentaire est consacrée aux catégories de produits de l'avant du magasin, conjugué aux stratégies novatrices de marketing et aux offres spéciales de produits et de services uniques, a contribué à la croissance des ventes de produits de l'avant du magasin.

Bénéfice net

2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net de 2007 s'est élevé à 494 M\$, comparativement à 422 M\$ en 2006, soit une hausse de 72 M\$ ou de 16,8 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,27 \$ en 2007, par rapport à 1,95 \$ en 2006. L'augmentation des ventes, la meilleure composition du chiffre d'affaires et l'amélioration des synergies d'achat, contrebalancées en partie par la hausse des charges d'exploitation et de l'amortissement attribuable aux initiatives stratégiques de croissance et d'expansion du réseau d'établissements de la Société, se sont traduites par une augmentation de la marge d'exploitation et du bénéfice net.

2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net de 2006 s'est élevé à 422 M\$, comparativement à 364 M\$ en 2005, soit une hausse de 58 M\$ ou de 15,9 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 1,95 \$ en 2006, par rapport à 1,69 \$ en 2005. L'augmentation des ventes, une meilleure composition du chiffre d'affaires et un engagement continu à l'égard de la réduction des coûts, de la productivité et de l'efficacité, neutralisés en partie par la hausse des charges d'exploitation et de l'amortissement des nouveaux établissements et de ceux qui ont été réimplantés, se sont traduits par un accroissement du bénéfice d'exploitation et du bénéfice net.

La croissance du bénéfice net a également profité d'une légère diminution du taux d'imposition effectif de la Société, lequel est passé de 33,8 % en 2005 à 33,3 % en 2006.

Dividendes déclarés par action ordinaire

Le 8 février 2007, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait déclaré un dividende de 16 cents par action ordinaire, payable le 13 avril 2007 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 mars 2007. Cela représente une augmentation du versement du dividende trimestriel de 33,3 %. Sous réserve des résultats financiers, des besoins en capital, des flux de trésorerie disponibles et de tout autre facteur que le Conseil d'administration juge pertinent, celui-ci a l'intention de déclarer un dividende trimestriel comparable sur une base continue.

Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés par la Société en 2007 et en 2006 :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de paiement	Dividende par action
8 février 2007	30 mars 2007	13 avril 2007	0,16 \$
30 avril 2007	29 juin 2007	13 juillet 2007	0,16 \$
18 juillet 2007	28 septembre 2007	15 octobre 2007	0,16 \$
6 novembre 2007	31 décembre 2007	15 janvier 2008	0,16 \$
8 février 2006	31 mars 2006	13 avril 2006	0,12 \$
1 ^{er} mai 2006	30 juin 2006	14 juillet 2006	0,12 \$
19 juillet 2006	29 septembre 2006	13 octobre 2006	0,12 \$
8 novembre 2006	29 décembre 2006	15 janvier 2007	0,12 \$

Total de l'actif

2007 par rapport à 2006

Le total de l'actif s'est établi à 5,644 G\$ à la fin de 2007, contre 4,929 G\$ à la fin de 2006, soit une hausse de 715 M\$ ou de 14,5 %. Une tranche de 351 M\$ de cette augmentation est attribuable à l'augmentation du solde de l'actif à court terme, essentiellement les débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance et les dépôts. La hausse des débiteurs et des stock s'explique en grande partie par l'expansion du réseau d'établissements et par l'accroissement des activités de ventes, alors que la hausse des charges payées d'avance et des dépôt découle essentiellement de fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant aux offres en cours visant l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances. (Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Société.) Le solde net des immobilisations corporelles s'est accru de 219 M\$, ou de 24,1 %, comparativement au dernier exercice, ce qui reflète l'intensification du programme d'investissement et de revitalisation des établissements de la Société. Une tranche additionnelle de 136 M\$ de la hausse du total de l'actif s'explique par le solde net de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels combinés, découlant en grande partie des acquisitions de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, y compris l'acquisition des actifs du Centre d'escomptes Racine au troisième trimestre de 2007. (Se reporter aux notes 3 et 8 des états financiers consolidés de la Société.)

2006 par rapport à 2005

Le total de l'actif s'est établi à 4,929 G\$ à la fin de 2006, contre 4,375 G\$ à la fin de 2005, soit une hausse de 554 M\$ ou de 12,7 %. Une tranche de 257 M\$ de cette hausse est attribuable à l'augmentation du solde de l'actif à court terme, essentiellement les débiteurs et les stocks, laquelle s'explique en grande partie par l'expansion du réseau d'établissements et par l'accroissement des activités de ventes. En 2006, le solde net des immobilisations corporelles s'est accru de 159 M\$, ou de 21,2 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète l'intensification du programme d'investissement et de revitalisation des établissements. Une tranche additionnelle de 130 M\$ de la hausse du total de l'actif en 2006 s'explique par le solde net de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels combinés, découlant en grande partie des acquisitions de MediSystem Technologies Inc. et de Therapy Supplies & Rental Limited au troisième trimestre de cet exercice.

Total de la dette à long terme

2007 par rapport à 2006

La dette à long terme s'est établie à 275 M\$ à la fin de 2007, comparativement à 511 M\$ à la fin de 2006, soit une diminution de 236 M\$ ou de 46,2 %. Cette diminution découle en grande partie du reclassement dans la tranche à court terme de la dette à long terme de billets à moyen terme d'un montant de 300 M\$ échéant en octobre 2008 qui étaient auparavant classés dans la dette à long terme. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 56 M\$ des autres passifs à long terme. Cette hausse de 56 M\$ des autres passifs à long terme est largement imputable à l'augmentation de 43 M\$ des obligations reportées en vertu de contrats de location des établissements découlant de l'intensification accrue du programme d'investissement et de revitalisation des établissements de la Société. (Se reporter aux notes 1 et 10 des états financiers consolidés de la Société.)

2006 par rapport à 2005

La dette à long terme a totalisé 511 M\$ à la fin de 2006, comparativement à 480 M\$ à la fin de 2005, soit une augmentation de 31 M\$ ou de 6,4 %. Cette augmentation découlait en grande partie de la hausse de 48 M\$ des autres passifs à long terme, partiellement contrebalancée par une diminution de 25 M\$ de l'encours de la dette à long terme. La hausse de 48 M\$ des autres passifs à long terme était principalement imputable à l'augmentation de 42 M\$ des obligations reportées en vertu de contrats de location des établissements, reflétant l'intensification du programme d'investissement dans le réseau d'établissements.

Données financières trimestrielles

Cycle de présentation de l'information financière

Le cycle annuel de présentation de l'information financière de la Société se divise en quatre trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui compte 16 semaines. L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre. Lorsque l'exercice comprend 53 semaines, le quatrième trimestre est d'une durée de 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines des principales données financières consolidées de la Société pour chacun des huit derniers trimestres. Ces données ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

(en milliers de dollars, sauf les données par action – non vérifié)	2007	Quatrième trimestre 2006	2007	Troisième trimestre 2006	2007	Deuxième trimestre 2006	2007	Premier trimestre 2006
	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Ventes	2 168 822 \$	2 018 067 \$	2 542 671 \$	2 329 051 \$	1 928 094 \$	1 768 199 \$	1 838 795 \$	1 671 119 \$
Bénéfice net	153 659 \$	132 500 \$	142 574 \$	123 880 \$	112 264 \$	94 407 \$	85 131 \$	71 704 \$
Par action ordinaire								
– Bénéfice net de base	0,71 \$	0,62 \$	0,66 \$	0,58 \$	0,52 \$	0,44 \$	0,40 \$	0,34 \$
– Bénéfice net dilué	0,71 \$	0,61 \$	0,66 \$	0,57 \$	0,52 \$	0,44 \$	0,39 \$	0,33 \$

La Société a affiché une croissance des ventes et du bénéfice net au cours de chacun des quatre derniers trimestres comparativement à ceux de l'exercice précédent. Elle continue d'investir des capitaux dans des établissements agrandis ou réimplantés ainsi que dans la mise en valeur de nouveaux établissements, ce qui lui a permis d'accroître la superficie de vente de son réseau d'établissements et d'enregistrer ainsi une augmentation de ses ventes et de la rentabilité.

Les principales activités liées aux médicaments d'ordonnance de la Société ne sont généralement pas assujetties aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin de la Société comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. De plus, comme la Société continue d'élargir sa gamme de produits et de services de l'avant du magasin, y compris les promotions saisonnières, ses résultats d'exploitation peuvent subir davantage l'incidence des fluctuations saisonnières.

Résultats d'exploitation – Quatrième trimestre de l'exercice 2007

Le 5 février 2008, la Société a publié ses états financiers non vérifiés et les notes complémentaires pour le quatrième trimestre et l'exercice financier terminés le 29 décembre 2007. Le lecteur peut consulter ces données sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.sedar.com.

Le tableau suivant résume certaines des principales données financières consolidées de la Société pour les périodes visées.

	12 semaines terminées les	
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	29 décembre 2007	30 décembre 2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Ventes	2 168 822 \$	2 018 067 \$
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation	1 885 434	1 771 151
BAIIA ¹	283 388	246 916
Amortissement	41 323	38 083
Bénéfice d'exploitation	242 065	208 833
Intérêts débiteurs	14 185	10 895
Bénéfice avant impôts	227 880	197 938
Impôts sur les bénéfices	74 221	65 438
Bénéfice net	153 659 \$	132 500 \$
Par action ordinaire		
– Bénéfice net de base	0,71 \$	0,62 \$
– Bénéfice net dilué	0,71 \$	0,61 \$

¹ Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Ventes

Les ventes se sont chiffrées à 2,169 G\$ au quatrième trimestre, contre 2,018 G\$ pour la période correspondante du dernier exercice, soit une augmentation de 151 M\$ ou de 7,5 %, la Société ayant continué d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays. Les ventes, selon les établissements comparables, ont augmenté de 3,9 % au cours du quatrième trimestre de 2007. Un programme d'investissement solide jumelé à des campagnes de marketing efficaces, à d'excellents programmes saisonniers et à une mise en application efficace dans les magasins ont stimulé la croissance du chiffre d'affaires.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 975 M\$ au quatrième trimestre, par rapport à 897 M\$ pour la période correspondante de 2006, soit une augmentation de 78 M\$ ou de 8,8 %. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables, ont progressé de 5,6 % au quatrième trimestre de 2007 en raison de la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, tandis que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a continué d'avoir une incidence déflationniste sur la croissance des ventes de médicaments d'ordonnance. Les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 45,0 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société au quatrième trimestre de 2007, contre 44,4 % pour la même période de l'exercice précédent.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 1,194 G\$ au quatrième trimestre, comparativement à 1,121 G\$ pour la période correspondante de 2006, en hausse de 73 M\$ ou de 6,4 %, la Société ayant continué d'enregistrer des gains au chapitre des ventes et de la part de marché dans ses principales catégories de produits. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 2,6 % au cours du quatrième trimestre de 2007, ce qui constitue d'excellents résultats compte tenu du mauvais temps qui a touché le centre et l'est du Canada alors même qu'était tenu un événement promotionnel de grande envergure. La pénétration des marques maison et des marques exclusives durant le quatrième trimestre s'est établie à 16,1 % des ventes de produits de l'avant du magasin, soit le taux le plus élevé jamais enregistré par la Société, et c'est la catégorie des produits saisonniers qui a pris la tête de ce mouvement. Bien qu'elle ait une incidence déflationniste sur les ventes, l'augmentation du taux de pénétration des marques maison demeure l'un des objectifs stratégiques clés de la Société,

car elle a un effet favorable sur les marges et la rentabilité. Certains autres articles saisonniers, notamment les cartes, le papier d'emballage, les livres et les magazines, ont également subi des pressions déflationnistes durant le trimestre, car les prix ont été réduits à la suite de l'appréciation du dollar canadien. Toutefois, grâce au soutien accru de la part des fournisseurs de la Société, ces réductions de prix n'ont pas eu une incidence défavorable sur la rentabilité globale.

Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation

Le coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation ont totalisé 1,885 G\$ au quatrième trimestre de 2007, comparativement à 1,771 G\$ pour la même période de l'exercice précédent, soit une hausse de 114 M\$ ou de 6,5 %. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a diminué de 130 points de base en regard du même trimestre de 2006, ce qui reflète une meilleure composition du chiffre d'affaires et les avantages tirés de l'augmentation des synergies d'achat. Ce meilleur résultat a été en partie effacé par les charges d'exploitation plus élevées au quatrième trimestre, lesquelles, exprimées en pourcentage des ventes, ont augmenté de 47 points de base comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est imputable en grande partie à la hausse des charges des établissements découlant de l'investissement continu dans le réseau d'établissements ainsi que de l'élargissement de ce dernier, principalement les charges locatives et les coûts de la main-d'œuvre, ainsi qu'à la hausse des coûts de marketing en raison de l'intensification des activités promotionnelles.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations s'est chiffré à 41 M\$ au quatrième trimestre de 2007, comparativement à 38 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 3 M\$ ou de 8,5 %. Cette augmentation de l'amortissement reflète l'expansion continue du programme d'investissement de la Société, bien que le taux de croissance ait été quelque peu freiné au quatrième trimestre en raison de la diminution des pertes à la cession d'immobilisations comparativement à l'exercice précédent. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement a augmenté de 2 points de base par rapport au quatrième trimestre de 2006.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 242 M\$ au quatrième trimestre de 2007, contre 209 M\$ pour la période correspondante de 2006, soit une augmentation de 33 M\$ ou de 15,9 %. Ainsi qu'il a été décrit plus haut, la croissance des ventes conjuguée à une diminution du coût des marchandises vendues et à une meilleure composition du chiffre d'affaires, lesquelles ont été partiellement contrebalancées par les investissements dans des initiatives de croissance et par l'augmentation de l'amortissement, se sont traduites par une hausse de la marge d'exploitation (le bénéfice d'exploitation divisé par les ventes). La marge d'exploitation a augmenté de 81 points de base au quatrième trimestre de 2007 pour atteindre 11,16 %, par rapport à 10,35 % un an plus tôt. La marge du BAIIA de la Société (le BAIIA divisé par les ventes) s'est établie à 13,07 % au quatrième trimestre de 2007, en hausse de 83 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 12,24 % inscrite au cours du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 14 M\$ au quatrième trimestre de 2007, contre 11 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3 M\$ ou de 30,2 %. Cette augmentation est imputable à une hausse du niveau de l'encours de la dette nette consolidée et à une augmentation, sous l'impulsion du marché, des taux d'intérêt à court terme.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de la Société au quatrième trimestre de 2007 était de 32,6 %, comparativement à 33,1 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse par rapport à la période correspondante de l'an dernier est principalement attribuable à la réduction des taux prévus par la loi dans certains territoires.

Bénéfice net

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 154 M\$, comparativement à 133 M\$ pour la même période de 2006, soit une hausse de 21 M\$ ou de 16,0 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 0,71 \$ au quatrième trimestre de 2007, par rapport à 0,61 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 220 M\$ au quatrième trimestre de 2007, par rapport à 239 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une baisse de 19 M\$ ou de 7,9 %. Le bénéfice d'exploitation a augmenté au quatrième trimestre de 2007 par rapport au quatrième trimestre de 2006, mais cette augmentation a été plus que contrebalancée par la diminution des flux de trésorerie provenant de la variation des soldes du fonds de roulement par rapport aux rentrées de fonds générées à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du solde des stocks et des débiteurs comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent a été plus que contrebalancée par une hausse des créiteurs. Toutefois, une modification du calendrier de paiement des impôts a entraîné une diminution des flux de trésorerie générés au quatrième trimestre de 2007.

Au quatrième trimestre de 2007, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 174 M\$, comparativement à 119 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 55 M\$, ou de 46,0 %. De ces montants, une tranche de 135 M\$ s'explique par l'acquisition d'immobilisations corporelles au quatrième trimestre de 2007, déduction faite de toute cession, contre une tranche de 112 M\$ au quatrième trimestre de 2006. Ces montants reflètent l'intensification du programme d'acquisitions immobilières. La Société a également investi un montant de 19 M\$ dans l'acquisition d'entreprises et un montant de 19 M\$ dans des dépôts en fiducie au quatrième trimestre de 2007, comparativement à un investissement de 11 M\$ dans l'acquisition d'entreprises au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre de 2007, 30 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 7 ont été réimplantées, et une pharmacie a été fermée. La Société a également ajouté deux centres de soins de santé à domicile à son réseau d'établissements au cours du quatrième trimestre de 2007.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 36 M\$ au quatrième trimestre de 2007, les sorties de fonds de 56 M\$ ayant été contrebalancées en partie par des rentrées de fonds de 20 M\$. Les sorties de fonds comprenaient une tranche de 22 M\$ affectée à la réduction de la dette bancaire et une tranche de 35 M\$ affectée au paiement de dividendes. Les rentrées de fonds comprenaient une augmentation de 7 M\$ du papier commercial émis et en cours en vertu des programmes de papier commercial de la Société (soit une augmentation de 5 M\$ du papier commercial émis par la Société et en cours plus une augmentation de 2 M\$ du financement de la fiducie obtenu par les franchisés), une tranche de 10 M\$ sous forme d'investissement supplémentaire de la part des franchisés et une tranche de 3 M\$ du produit reçu de l'émission d'actions ordinaires et de remboursements sur les prêts en vertu des régimes de rémunération à base d'actions de la Société.

Au quatrième trimestre de 2007, le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une augmentation des soldes de trésorerie de 10 M\$.

Estimations comptables critiques

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux PCGR du Canada, ce qui exige de la part de la direction d'établir des estimations et de formuler des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. La Société fonde ses estimations, jugements et hypothèses sur les résultats antérieurs, sur les tendances courantes et sur d'autres facteurs jugés importants par la direction au moment de la préparation des états financiers consolidés. La Société passe régulièrement en revue ses conventions comptables et leur application. Bien que la Société estime que les résultats antérieurs, les tendances courantes et les autres facteurs pris en compte constituent des éléments à l'appui de la préparation de ses états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations.

Les principales conventions comptables de la Société sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés de la Société. Les conventions comptables ci-après tiennent compte d'un degré élevé de jugement et de complexité et sont donc considérées comme des conventions comptables critiques.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette estimative, selon le montant le moins élevé. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Pour calculer les pertes estimatives de stocks ou la freinte de stocks, entre la date du dernier dénombrement physique des stocks et la date du bilan, il faut formuler des estimations et des jugements importants.

La freinte de stocks est estimée en fonction du pourcentage des ventes pour la période allant de la date du dernier dénombrement physique des stocks à la date du bilan. Ces estimations sont fondées sur les résultats antérieurs et les résultats récents du dénombrement. Si les pertes réelles de stocks varient par rapport à ces estimations, tant les stocks que le bénéfice d'exploitation pourraient en subir les effets.

Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}

Le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD} (le « programme ») permet aux membres d'accumuler des points sur les achats qu'ils effectuent aux établissements Shoppers Drug Mart^{MD} et Pharmaprix^{MD} et aux centres de soins de santé Shoppers Home Health Care^{MD}, à raison de 10 points pour chaque dollar d'achats de produits et de services admissibles en plus de points additionnels applicables. Les membres peuvent combiner leurs points, conformément au tableau de primes du programme ou à d'autres offres, pour obtenir des rabais sur des produits de l'avant du magasin à leur prochain achat. Lorsque les membres accumulent des points, la Société inscrit une charge et établit un passif au titre des échanges futurs en multipliant le nombre de points émis par le coût estimatif par point. Le passif du programme est porté aux créditeurs et charges à payer du bilan consolidé de la Société. Le coût réel des échanges en vertu du programme est imputé au passif.

Le coût estimatif par point est calculé en tenant compte de plusieurs facteurs, dont le comportement d'achats habituel des membres du programme, les modèles d'échanges futurs prévus et les coûts connexes. La Société surveille continuellement les tendances en matière de taux de rachat (les points échangés exprimés en pourcentage des points émis) et le coût net par point échangé, et elle ajuste le taux de rachat et le coût estimatifs par point en fonction du nombre d'échanges futurs prévus. Les coûts du programme pourraient être supérieurs ou inférieurs selon que les estimations diffèrent des résultats réels.

Au début de 2006, la Société a modifié le tableau de primes du programme et, par conséquent, elle a ajusté certaines hypothèses utilisées pour calculer le coût estimatif par point qui a été publié par la suite.

Avantages sociaux futurs

Les coûts des prestations de retraite et les obligations au titre des prestations constituées relativement aux régimes de retraite agréés à prestations déterminées, au régime non agréé à prestations déterminées et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Société sont déterminés en fonction d'évaluations actuarielles, lesquelles sont tributaires des hypothèses formulées par la direction. Ces hypothèses englobent le taux d'actualisation, le taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes, la hausse du taux de rémunération, l'âge des employés au moment de leur retraite, les taux de mortalité et le taux d'inflation prévu quant aux coûts des soins de santé. La direction de la Société et les actuaires revoient annuellement ces hypothèses.

Les hypothèses actuarielles les plus importantes qui ont été adoptées sont les suivantes :

	2007			2006		
	Régimes de retraite agréés	Régime de retraite non agréé	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite agréés	Régime de retraite non agréé	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin						
Taux d'actualisation	5,25 %	2,63 %	5,25 %	5,00 %	2,50 %	5,00 %
Hausse du taux de rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Charge au titre des avantages sociaux, pour l'exercice						
Taux d'actualisation	5,00 %	2,50 %	5,00 %	5,00 %	2,50 %	5,00 %
Rendement prévu de l'actif des régimes	7,50 %	3,75 %	S.O.	7,50 %	3,75 %	S.O.
Hausse du taux de rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Le taux d'actualisation est fondé sur les taux d'intérêt en vigueur pratiqués sur le marché à la fin de l'exercice de la Société, en présumant un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA dont les échéances concordent en moyenne avec celles des obligations au titre des prestations constituées. Une hausse de 1 % du taux d'actualisation hypothétique réduirait l'obligation au titre des prestations constituées ainsi que la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé de 15 M\$ et de 2 M\$, respectivement. De même, une baisse de 1 % du taux d'actualisation hypothétique augmenterait de 17 M\$ l'obligation au titre des prestations constituées et de 3 M\$ la charge au titre des avantages sociaux de la Société.

Le taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes est fondé à la fois sur les actifs investis et sur les rendements antérieurs. Une hausse de 1 % du rendement à long terme hypothétique de l'actif des régimes diminuerait de 1 M\$ la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé. De même, une baisse de 1 % du rendement à long terme hypothétique de l'actif des régimes augmenterait de 1 M\$ la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé. En calculant la charge au titre des avantages sociaux à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé pour 2007, la Société a présumé un rendement à long terme de l'actif des régimes de 7,5 %.

Une augmentation de 1 % du taux présumé de la hausse de la rémunération augmenterait de 6 M\$ l'obligation au titre des prestations constituées et de 2 M\$ la charge au titre des avantages sociaux à l'égard des régimes agréés et du régime non agréé. De même, une baisse de 1 % du taux présumé de la hausse de la rémunération diminuerait de 5 M\$ l'obligation au titre des prestations constituées et de 2 M\$ la charge au titre des avantages sociaux à l'égard des régimes agréés et du régime non agréé de la Société.

Le taux d'inflation prévu relatif aux coûts des soins de santé est fondé sur des tendances antérieures et des données externes. Le taux de croissance hypothétique retenu par la Société pour calculer son obligation au titre des prestations constituées et sa charge au titre des avantages sociaux à l'égard de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite était de 5,5 % en 2007, soit le même qu'à l'exercice précédent. Il s'agit également du taux de croissance hypothétique retenu pour les prochaines années. Une variation de 1 % du taux de croissance hypothétique des coûts reliés aux soins de santé n'aurait pas d'incidence notable sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite.

Ces hypothèses pourraient être modifiées éventuellement et toute variation qui en découlerait pourrait avoir des conséquences importantes sur les obligations au titre des prestations constituées de la Société et sur les coûts de ces régimes, lesquels sont pris en compte dans les états consolidés des résultats de la Société. Toutefois, l'ampleur de toute incidence immédiate sur le bénéfice net de la Société est atténuée par le fait que, selon les PCGR du Canada, l'excédent de tout gain ou perte actuariel cumulé net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes, selon le plus élevé de ces deux montants, est amorti selon la méthode de l'amortissement

linéaire, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs couverts par les régimes. Au 29 décembre 2007, la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs couverts par les régimes de retraite agréés, le régime non agréé et les régimes d'avantages complémentaires de retraite était de 14 ans et de 10 ans, respectivement.

Au 29 décembre 2007, la situation de capitalisation relative aux obligations de la Société en vertu de ses régimes agréés, de son régime non agréé et de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite correspondait à un déficit de 25 M\$, contre un déficit de 30 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Un montant de 15 M\$ relatif aux obligations de la Société en vertu de ses régimes agréés, de son régime non agréé et de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite a été inclus dans les autres passifs à long terme du bilan consolidé de la Société au 29 décembre 2007, contre 14 M\$ un an plus tôt. À la même date, la perte actuarielle nette non amortie à l'égard des obligations de la Société en vertu de ses régimes agréés, de son régime non agréé et de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite s'établissait à 10 M\$ contre 16 M\$ à la fin de l'exercice précédent. (Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés de la Société.)

Le taux de rendement réel de l'actif des régimes et les variations des taux d'intérêt pourraient également entraîner des changements dans les besoins de capitalisation de la Société pour ses régimes de retraite à prestations déterminées.

Impôts sur les bénéfices et autres impôts

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts entre la valeur comptable des postes du bilan et leur valeur fiscale correspondante. Le calcul de la charge d'impôts sur les bénéfices exige de la direction qu'elle interprète les exigences réglementaires et en tire certaines conclusions. Même si les déclarations de revenus aux fins d'impôt sur le bénéfice, d'impôt sur le capital et d'impôts indirects font l'objet de vérifications et de réévaluations, la direction estime que des provisions adéquates ont été établies pour satisfaire à toutes ses obligations fiscales. Toutefois, la modification d'interprétations ou de jugements peut se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôt sur le bénéfice, d'impôt sur le capital et d'impôts indirects de la Société dans l'avenir. Le montant de l'augmentation ou de la diminution ne peut raisonnablement être estimé.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

La Société comptabilise comme écart d'acquisition l'excédent du prix d'achat d'une société acquise, sur la juste valeur des actifs nets sous-jacents, y compris les actifs incorporels, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition compte pour un montant important du total de l'actif de la Société, et fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année. Le processus d'évaluation de l'écart d'acquisition comprend la détermination de la juste valeur, laquelle nécessite la formulation de jugements et l'établissement d'estimations, notamment à l'égard, sans s'y limiter, des ventes, du bénéfice, des dépenses en immobilisations, du taux d'actualisation et des taux de croissance finaux prévus pour l'avenir. Ces jugements et estimations peuvent varier éventuellement en raison de l'incertitude à l'égard de la concurrence, du marché et de la conjoncture ou à la suite de changements survenus dans les stratégies commerciales et les perspectives de la Société.

Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est constatée si la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition entraînerait une baisse de la valeur comptable de l'écart d'acquisition au bilan consolidé de la Société ainsi que la constatation d'une perte de valeur sans effet sur la trésorerie dans le bénéfice d'exploitation. Selon les analyses effectuées, la Société n'a relevé aucune perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les autres actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile au rythme indiqué ci-dessous :

Fichiers d'ordonnances	7 ans
Technologies mises au point	3 ans
Relations clients	5 ans à 25 ans
Autres	indéterminé

Nouvelles prises de position comptables

Normes comptables mises en place en 2007

Instruments financiers

En 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié de nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers : le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* (le « chapitre 3855 »), le chapitre 3865, intitulé *Couvertures* (le « chapitre 3865 »), et le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu* (le « chapitre 1530 »). Ces normes devaient être appliquées de façon prospective et prenaient effet pour la Société à compter de l'exercice 2007. La Société a appliqué ces nouvelles normes comptables au début de l'exercice considéré et leur adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société.

Actifs et passifs financiers

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers. Selon les nouvelles normes, tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. La méthode d'évaluation et le traitement comptable dans les états financiers se fondent sur ce classement. (Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de la Société.)

Produits dérivés et comptabilité de couverture

La Société a conclu diverses ententes relatives à des produits dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique de 250 M\$ se rapportant à des billets à court terme adossés à des créances à taux variables émis par la fiducie en une dette à taux fixe. Les taux d'intérêt fixes à payer par la Société aux termes de ces ententes s'échelonnent de 4,03 % à 4,18 %. Les ententes viennent à échéance comme suit : 150 M\$ en décembre 2008, 50 M\$ en décembre 2009 et 50 M\$ en décembre 2010. Ces ententes relatives à des produits dérivés sur taux d'intérêt sont désignées comme couvertures, conformément aux nouvelles normes. Par conséquent, la juste valeur de ces ententes a été incluse dans les autres actifs dans le bilan consolidé de la Société. Tout ajustement après impôts lié à la juste valeur de ces ententes relatives à des produits dérivés sur taux d'intérêt a été inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans le bilan consolidé de la Société. (Se reporter aux notes 2 et 15 des états financiers consolidés de la Société.)

De plus, la Société a conclu des contrats à terme sur actions réglés en espèces en vue de réduire son exposition aux futures variations du cours de 172 988 de ses actions ordinaires en vertu des obligations qui lui incombent aux termes de son régime incitatif à long terme (le « RILT ») à base d'actions. Ces contrats viennent à échéance en décembre 2008 et en décembre 2009. Un pourcentage de ces contrats à terme sur actions, lié aux parts non gagnées en vertu du RILT, a été désigné comme couverture, conformément aux nouvelles normes. Par conséquent, lors de l'adoption des nouvelles normes, la juste valeur de cette couverture était reflétée dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts.

Au cours de 2007, l'évolution de la juste valeur du pourcentage de ces contrats à terme sur actions liée aux parts non gagnées du RILT a été inscrite dans les autres éléments du résultat étendu. (Se reporter aux notes 2 et 15 des états financiers consolidés de la Société.)

Instruments d'emprunt convertibles et autres comportant des dérivés incorporés

En mars 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA (le « CPN ») a publié l'abrégé CPN-164, intitulé « Instruments d'emprunt convertibles et autres comportant des dérivés incorporés » (le « CPN-164 »). Le CPN-164 définit le traitement comptable des instruments d'emprunt assortis de certaines caractéristiques de conversion. Le CPN-164 s'applique rétroactivement aux instruments financiers comptabilisés conformément au chapitre 3855 dans les états financiers annuels ou intermédiaires des périodes terminées le 30 juin 2007 ou après. L'entrée en vigueur du CPN-164 n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société.

Comptabilisation d'une participation par l'entité détentrice en cas de perte d'influence notable

En avril 2007, le CPN a publié le CPN-165, intitulé « Comptabilisation d'une participation par l'entité détentrice en cas de perte d'influence notable » (le « CPN-165 »). Le CPN-165 pose la question suivante : lorsqu'une entité détentrice cesse d'exercer une influence notable sur une entité émettrice, comment devrait-elle traiter le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et correspondant à sa quote-part des ajustements des capitaux propres de l'entité émettrice relatifs aux autres éléments du résultat étendu ? Le CPN-165 s'applique rétroactivement aux états financiers des périodes intermédiaires et des exercices se terminant après le 30 juin 2007. L'application du CPN-165 n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société.

Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction

En juin 2007, le CPN a publié le CPN-166, intitulé « Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction » (le « CPN-166 »). Le CPN-166 permet de déterminer si les coûts de transaction se rapportant aux actifs et aux passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction peuvent être comptabilisés en résultat net pour certains de ces actifs et passifs financiers et ajoutés à la valeur comptable pour d'autres actifs et passifs financiers. Le CPN-166 s'applique rétroactivement aux états financiers des périodes intermédiaires et des exercices se terminant le 30 septembre 2007 ou après cette date. L'application du CPN-166 n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société.

Capitaux propres

À la suite de la publication de directives concernant la comptabilisation des instruments financiers, l'ICCA a publié une norme comptable modifiée portant sur les capitaux propres (le « chapitre 3251 »), qui remplace le chapitre 3250, intitulé « Capitaux propres ». Le chapitre 3251 exige que les sociétés présentent l'incidence des nouvelles normes de comptabilisation des instruments financiers sur les capitaux propres dans les bilans consolidés et dans les états consolidés des bénéfices non répartis. Le chapitre 3251 doit être appliqué de façon prospective et est entré en vigueur pour la Société au premier trimestre de l'exercice 2007. La Société a mis en application les nouvelles normes comptables au début de l'exercice 2007.

Modifications comptables futures

Informations à fournir concernant le capital

En 2006, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables portant sur les informations à fournir concernant le capital (le « chapitre 1535 »). Ce chapitre exige la présentation d'informations quantitatives et qualitatives afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Le chapitre 1535 exige également que l'entité fournisse des informations sur le fait qu'elle s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures et, si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, sur les conséquences de cette inapplication. Les normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société appliquera les nouvelles normes comptables au début de son exercice 2008, ce qui n'aura d'incidence que sur les informations fournies par la Société, et non sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

La Société sera tenue d'adopter deux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers : le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 ») et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – Présentation » (le « chapitre 3863 »). Ces normes ont été publiées en décembre 2006 et remplaceront le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le nouveau chapitre 3862 accorde plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. Le nouveau chapitre 3863 augmente les obligations d'information à fournir par rapport au chapitre 3861. Les normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société appliquera les nouvelles normes comptables au début de son exercice 2008, ce qui n'aura d'incidence que sur les informations fournies par la Société, et non sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière.

Stocks

En juin 2007, l'ICCA a publié de nouvelles normes concernant les stocks (le « chapitre 3031 »), lequel est fondé sur la norme internationale d'information financière IAS 2. Le nouveau chapitre remplace les directives existantes portant sur les stocks et fournit des directives additionnelles quant à l'évaluation du coût des stocks et à l'évaluation et à la présentation du coût des marchandises vendues, et exige des informations plus détaillées sur ces éléments. Les nouvelles normes permettent également la contrepassation de toute dépréciation des stocks comptabilisée antérieurement. Les normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société appliquera les nouvelles normes au début de son exercice 2008. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces nouvelles normes sur ses résultats d'exploitation, sur sa situation financière et sur les informations qu'elle fournit.

Continuité de l'exploitation

En juin 2007, l'ICCA a publié des modifications apportées au chapitre 1400, intitulé « Normes générales de présentation des états financiers », en vue d'y inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société appliquera les nouvelles normes au début de son exercice 2008 et ne prévoit pas que leur mise en application aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation, sur sa situation financière ou sur les informations qu'elle fournit.

Risques et gestion du risque

La Société est exposée à divers risques, dans le cours normal de ses activités, qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation et financiers.

Secteur et réglementation

La Société compte sur la vente de médicaments d'ordonnance pour une tranche considérable et croissante de ses ventes et de ses bénéfices. Les médicaments d'ordonnance et leur vente sont assujettis à plusieurs lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux. Les modifications apportées à ces lois et règlements, ou le non-respect de ceux-ci, peuvent avoir des répercussions importantes sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société.

Les lois et règlements fédéraux et provinciaux établissant les régimes publics d'assurance médicaments régissent les médicaments d'ordonnance couverts, l'admissibilité des patients, les remboursements de médicaments et peuvent même régir les remises que les fabricants sont autorisés à verser aux pharmacies. En ce qui concerne le remboursement des médicaments, ces lois et règlements régissent habituellement le coût autorisé d'un médicament d'ordonnance, la majoration de prix autorisée à l'égard d'un médicament d'ordonnance et les honoraires qui peuvent être facturés lors de la vente de médicaments d'ordonnance à des patients admissibles. En outre, d'autres lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux régissent l'autorisation, le conditionnement, l'étiquetage, la vente, le marketing, la publicité, le traitement, l'entreposage, la distribution, l'exécution d'ordonnances et la mise au rebut de ces médicaments.

Les tiers payeurs, comme les gouvernements, les compagnies d'assurance ou les employeurs, continuent de chercher des façons de gérer le coût de leurs régimes d'assurance médicaments. Les ventes de médicaments d'ordonnance et le remboursement des médicaments peuvent être touchés par les changements qui surviennent dans le secteur des soins de santé, y compris les modifications législatives et autres qui ont une incidence sur l'admissibilité des patients, les coûts admissibles, la majoration des prix ou les honoraires de préparation payés par les tiers payeurs ou les changements qui ont une incidence sur l'offre ou l'obtention de remises par le fabricant.

Certains territoires ont déjà mis en œuvre, et d'autres s'appliquent actuellement à mettre en œuvre, des lois visant la gestion des services pharmaceutiques et le contrôle des coûts grandissants engagés par les régimes publics d'assurance médicaments pour les médicaments. En Ontario, la *Loi de 2006 sur un régime de médicaments transparent pour les patients*, qui est entrée en vigueur en octobre 2006, apportait des modifications législatives à l'égard du remboursement des médicaments, notamment la réduction des prix et les coûts admissibles pour la plupart des médicaments génériques, et imposait des restrictions sur les remises par les fabricants. Dans la province de Québec, les lois exigent un engagement de la part des fabricants garantissant que le prix de vente de tout médicament d'ordonnance pour les régimes d'assurance médicaments

publics du Québec ne sera pas supérieur au prix de vente consenti en vertu d'autres régimes d'assurance médicaments provinciaux, et, à compter de 2008, la province de Québec diminuera le prix de plusieurs médicaments d'ordonnance. De plus, Québec a modifié sa loi en 2007 afin de réduire la majoration que les fabricants et les grossistes pouvaient ajouter aux médicaments d'ordonnance et afin de tolérer le versement de certaines remises aux pharmacies par les fabricants. À la suite de modifications législatives adoptées dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, à compter de 2008, le coût admissible maximal pour un médicament d'ordonnance ne devra pas dépasser le prix consenti en vertu du régime d'assurance médicaments public de l'Ontario. En plus des modifications législatives, d'autres mesures de contrôle du coût des médicaments sont actuellement prises en compte par certains gouvernements payeurs, notamment la restriction du nombre de médicaments d'ordonnance interchangeables qui sont admissibles au remboursement, ce qui pourrait avoir une incidence sur le niveau de remboursement des médicaments et sur les remises versées par les fabricants. Lorsque des mesures législatives ou autres mises en place dans un territoire semblent contribuer à réduire le coût des médicaments d'ordonnance, les gouvernements des autres territoires évaluent, ou peuvent évaluer, la possibilité d'adopter des mesures similaires. Dans certains territoires, les éléments des lois et des règlements qui ont une incidence sur le remboursement des médicaments et sur les remises versées par les fabricants dans le cadre de la vente de médicaments aux régimes d'assurance médicaments publics peuvent être appliqués également à la vente de médicaments aux assureurs privés. En outre, les tiers payeurs privés (tels que les employeurs et leurs assureurs), cherchent, ou pourraient chercher, à tirer parti de toutes les mesures mises en œuvre par les gouvernements payeurs pour réduire le coût des médicaments en tentant d'appliquer ces mesures aux régimes d'assurance médicaments qu'ils offrent ou gèrent. Par conséquent, les modifications apportées à l'égard du remboursement des médicaments et des remises versées par les fabricants en vertu d'un régime d'assurance médicaments public pourraient aussi avoir une incidence sur le remboursement des médicaments et les remises versées par le fabricant en ce qui a trait aux ventes de médicaments dans le secteur privé. De plus, les tiers payeurs privés pourraient réduire le niveau de remboursement des médicaments d'ordonnance fournis à leurs membres.

Les modifications législatives ou autres ayant une incidence sur les programmes de remboursement des médicaments et les remises versées par les fabricants peuvent avoir des répercussions importantes sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société. En outre, la Société pourrait devoir engager des coûts importants pour se conformer à toute modification du cadre réglementaire visant les médicaments d'ordonnance. Le non-respect de ces lois et règlements, particulièrement ceux qui portent sur l'octroi de licences et le comportement des grossistes, l'octroi de licences et le comportement des pharmaciens, la réglementation et la propriété des pharmacies, la publicité des pharmacies et des services d'ordonnance, ainsi que l'établissement des prix des médicaments d'ordonnance, pourrait donner lieu à des poursuites au civil, à des démarches réglementaires, à des amendes, à des injonctions, à des rappels ou à des saisies, lesquels pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, les ventes ou la rentabilité de la Société.

Concurrence

La Société fait face à la concurrence de nombreux détaillants dans les catégories des produits de l'avant du magasin et des médicaments en vente libre. Les concurrents de la Société dans le secteur pharmaceutique de détail comprennent les exploitants indépendants, les autres chaînes d'établissements, les chaînes de magasins de détail, les grandes surfaces et les grandes chaînes d'épicerie-pharmacies. Ces concurrents peuvent réduire le prix des produits de l'avant du magasin ou les frais d'exécution d'ordonnances en vue d'accroître leur part de marché, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la part de marché ou le bénéfice de la Société.

Assujettissement aux fluctuations des taux d'intérêt

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement qu'elle offre à ses franchisés. Toute augmentation des taux d'intérêt aura des répercussions défavorables sur le bénéfice de la Société.

La Société utilise des produits dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque, tout en surveillant constamment la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses titres de créance à taux fixe et variables.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux ententes relatives aux produits dérivés manque à ses obligations. La Société a tenté de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières.

Risque de change

La Société n'exerce aucune activité à l'étranger et effectue la majeure partie de ses activités en dollars canadiens. Le risque de change auquel elle est exposée découle principalement des achats effectués en dollars américains et des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain.

Risques liés aux biens et risques divers

Les activités de la Société comportent certains risques liés aux biens et risques divers. La Société a mis en place un certain nombre de programmes intégrés de gestion des risques qui visent à réduire ces risques et à atténuer les pertes. Ces programmes comprennent l'autoassurance de certains risques dans une mesure appropriée et habituelle pour la Société, compte tenu de sa taille et de sa situation financière, et la souscription d'assurance excédentaire auprès de compagnies d'assurance financièrement stables en vue de fournir une protection adéquate contre tous les risques commerciaux habituels assurables.

Capacité d'attirer et de retenir des pharmaciens

La Société dépend de sa capacité d'attirer, de motiver et de retenir les pharmaciens dans son réseau. Les tendances démographiques et la concurrence accrue ont entraîné une pénurie de pharmaciens sur certains marchés canadiens. L'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens pourrait influencer défavorablement sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

La Société estime que son concept de franchisé lui offre un avantage concurrentiel au moment de recruter des pharmaciens. En effet, les pharmaciens diplômés sont attirés par la Société puisque le concept de franchisé leur permet d'être propriétaire de leur propre entreprise tout en profitant de la formation, des capitaux et du soutien opérationnel que leur offre la Société. Cette dernière a aussi investi dans certains programmes de recrutement et de conservation du personnel afin d'attirer les pharmaciens qui travaillent ailleurs, notamment un régime d'avantages sociaux amélioré, des occasions de déplacement et d'avancement ainsi que du soutien financier pour la formation continue. De plus, les établissements des franchisés embauchent encore plus d'étudiants en pharmacie et d'internes, ce qui est un atout pour le recrutement de nouveaux pharmaciens diplômés dans les années à venir. La Société a récemment amélioré ses régimes de rémunération et d'avantages sociaux des pharmaciens dans le but de hausser le taux de rétention de ses pharmaciens actuels.

Tiers fournisseurs de services

La Société dépend de tiers fournisseurs de services à l'égard de certaines de ses activités. Il se pourrait que des événements défavorables touchant ces tiers fournisseurs de services aient, à leur tour, une incidence défavorable sur la Société. Bien que cette dernière n'exerce aucune influence sur les méthodes de gestion des tiers fournisseurs, elle a conclu des ententes contractuelles en vue d'officialiser les liens établis avec eux. Dans le but d'atténuer les risques liés à l'exploitation, la Société suit de près et gère de façon dynamique les relations qu'elle entretient avec les tiers fournisseurs de services.

Risque lié à l'immobilier

La mise en œuvre réussie des stratégies de croissance de la Société dépend de sa capacité d'accroître la superficie de vente des établissements des franchisés au moyen de l'ouverture ou de l'acquisition de nouveaux établissements, de l'agrandissement de ses établissements existants et de la réimplantation d'autres établissements vers des emplacements de choix. L'incapacité de la Société de trouver des emplacements appropriés pour ses établissements ou encore de réaménager des établissements existants, de négocier de nouveaux baux ou de rénover des établissements conformément à des modalités commerciales raisonnables est l'un des facteurs pouvant avoir une incidence sur son plan stratégique.

Caractère saisonnier

Les activités principales de la Société, qui sont liées aux médicaments sur ordonnance, ne sont pas assujetties habituellement aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. Comme la Société continue d'étendre sa gamme de produits et services de l'avant du magasin, y compris ses promotions saisonnières, ses résultats d'exploitation pourraient être davantage exposés aux fluctuations saisonnières.

Conformité environnementale

En tant que propriétaire ou locateur, Shoppers est assujettie à divers lois et règlements fédéraux et provinciaux portant sur l'environnement. Le non-respect de ces lois et règlements pourrait entraîner des mesures réglementaires, notamment des ordonnances, des amendes et d'autres pénalités. Ces lois et règlements prévoient également que le propriétaire ou le locateur pourrait être tenu responsable des coûts d'évaluation, de surveillance et d'enlèvement de certaines substances dangereuses et de restauration des sites contaminés par certaines substances dangereuses, y compris des déchets dangereux et non dangereux, à ses propriétés ou à d'autres emplacements. L'omission d'enlever ces substances ou de restaurer les sites contaminés par de telles substances, s'il y a lieu, pourrait entraîner des mesures réglementaires ou des réclamations contre la Société. Des développements futurs et le resserrement de la réglementation environnementale pourraient obliger la Société à engager des frais supplémentaires. La Société est une entreprise socialement responsable et respectueuse de l'environnement qui a élaboré des politiques et procédures visant à assurer la conformité à l'égard des lois et règlements portant sur l'environnement. Les mesures de protection de l'environnement n'ont pas, et ne devraient pas avoir, d'incidence importante sur les activités, les pratiques commerciales ou les résultats financiers de la Société.

Éthique en matière de conduite des affaires

Toute violation de la loi, tout manquement aux politiques de la Société ou tout comportement contraire à l'éthique pourraient avoir une incidence importante sur la réputation de la Société et sur sa capacité d'exercer ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur son rendement financier. La Société s'est engagée à adopter des pratiques commerciales éthiques, et la protection de sa réputation sur le plan de l'honnêteté et de l'intégrité constitue la pierre angulaire de sa conception des affaires. Ainsi, la Société a adopté des politiques et des pratiques pour s'assurer que ses employés et ses administrateurs respectent les normes les plus élevées en matière de comportement éthique.

Santé et sécurité en milieu de travail

La Société reconnaît que le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire réduit les risques de blessures et les autres risques auxquels peuvent être exposés les employés dans l'exercice de leurs fonctions, accroît la productivité et favorise la diminution des obligations ou des indemnités qui pourraient découler des blessures survenues en milieu de travail. La Société a instauré des programmes de santé et de sécurité au travail et a établi des politiques et des procédures visant à assurer la conformité aux exigences législatives applicables.

Avantages sociaux futurs

La Société a certaines obligations en vertu de ses régimes de retraite à prestations déterminées agréés et non agréé et de ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Rien ne garantit que les régimes de la Société seront en mesure d'enregistrer le taux de rendement présumé. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient donner lieu à des variations des taux d'actualisation et des autres variables qui obligeraient la Société à verser ultérieurement des cotisations qui pourraient se révéler considérablement différentes des estimations. Des marchés financiers léthargiques et une diminution des taux d'intérêt sur une période prolongée pourraient obliger la Société à verser dans ses régimes des cotisations excédant celles qui sont actuellement envisagées, ce qui, en retour, pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société.

Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable

Toute modification apportée aux diverses lois et règles et aux divers règlements fédéraux et provinciaux portant sur les activités de la Société pourrait avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation et financiers. Le respect de toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. L'omission de se conformer en tout point aux diverses lois et règles ou aux divers règlements pourrait exposer la Société à des poursuites pouvant avoir une incidence importante sur ses résultats. De même, des modifications apportées à la réglementation fiscale ou aux prises de position comptables par les autorités compétentes pourraient avoir une incidence favorable ou défavorable sur les résultats financiers de la Société.

Réseau d'établissements des franchisés

Le succès de la Société et la notoriété de ses marques sont étroitement liés au rendement des établissements de ses franchisés. La Société s'en remet à chaque franchisé pour exploiter, gérer et exécuter avec succès ses programmes et stratégies de détail à l'égard de ses établissements.

La Société soutient les activités de ses franchisés de nombreuses façons, notamment par des programmes de formation continue et de l'aide dans diverses tâches administratives. Par ailleurs, chacun des franchisés a convenu de se conformer aux politiques, plans de commercialisation et normes d'exploitation prescrits par la Société dans les contrats qu'elle a conclus avec eux. Grâce au bail principal, la Société exerce un contrôle sur tous les emplacements de son réseau d'établissements des franchisés.

Réputation des fournisseurs et des marques

La Société fait la promotion de produits de marque non exclusifs ainsi que de produits de marque maison à l'échelle nationale. Toute atteinte à la réputation de ces marques ou à la réputation des fournisseurs ou fabricants de ces marques pourrait avoir une incidence négative sur l'opinion des consommateurs à propos de la Société ou des produits connexes et, par conséquent, influencer défavorablement sur les résultats de la Société.

Autres risques

Les résultats d'exploitation et financiers de la Société pourraient également être touchés par d'autres risques particuliers dont il peut être fait mention à l'occasion dans d'autres documents publics de la Société disponibles sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com.

Contrôles et procédés en matière de présentation d'informations

La Société maintient un système de contrôles et de procédés en matière de présentation d'informations qui a été conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les informations devant être présentées par la Société dans des documents publics ont été enregistrées, traitées, synthétisées et présentées dans la période requise. Ce système comprend les contrôles et procédés visant à s'assurer que toutes les informations pertinentes sont regroupées et communiquées à la haute direction, dont le chef de la direction et le chef des finances, afin qu'elle puisse prendre les décisions en temps opportun concernant les informations requises.

La direction, qui se compose du chef de la direction, du chef des finances et des membres du comité sur l'information à fournir, a évalué l'efficacité des contrôles et des procédés en matière de présentation de l'information au 29 décembre 2007 et a conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédés sont efficaces pour fournir l'assurance raisonnable que les informations requises par rapport à la Société, y compris ses filiales consolidées et son réseau d'établissements des franchisés, sont enregistrées, traitées, résumées et présentées au chef de la direction et au chef des finances par d'autres membres au sein de la Société, surtout pendant la période au cours de laquelle le rapport annuel a été préparé.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances ont établi, ou ont fait en sorte que soient établis sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière, afin de donner une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière, de la conformité de cette dernière aux PCGR du Canada et de la préparation des états financiers aux fins de publication. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus qu'ils puissent l'être, comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même des contrôles dont la conception est jugée ultra efficace n'offrent qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Aucune modification des contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours de la période intermédiaire la plus récente de la Société n'a eu une incidence importante ou pourrait raisonnablement et probablement avoir une telle incidence sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Mesures financières non définies par les pcgr

La Société présente ses résultats financiers conformément aux PCGR du Canada. Cependant, le présent rapport contient des données tirées de mesures financières non définies par les PCGR, comme la marge d'exploitation, le BAIIA (le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement), la marge du BAIIA et les intérêts débiteurs sans effet sur la trésorerie. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont aucune signification normalisée conformément aux PCGR et, par conséquent, elles ne peuvent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Ces mesures financières non définies par les PCGR ont été incluses dans le présent rapport de gestion, puisque ce sont des mesures utilisées par la direction pour l'aider à évaluer les résultats d'exploitation de la Société par rapport à ses attentes et à comparer ses résultats avec ceux d'autres sociétés dans l'industrie pharmaceutique de détail. La direction est d'avis que les mesures financières non définies par les PCGR l'aident à cibler les tendances sous-jacentes en matière d'exploitation.

Ces mesures financières non définies par les PCGR, notamment le BAIIA et la marge du BAIIA, sont aussi des mesures communes utilisées par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation. Ces groupes peuvent utiliser le BAIIA et d'autres mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer la Société et déterminer sa capacité à assurer le service de sa dette.